

CHALON-SUR-SAONE

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 05/09/2022 au
30/06/2023

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 04/09/2023 au
05/07/2024

Inscriptions fermées, contacter le centre

>> Durées

- Durée indicative : 10 Mois

- Durée totale : 889 h (dont 399 h en
centre)

- 21 semaines en centre : 19h/semaine du lundi
au mercredi

- 14 à 20 semaines en entreprise

>> Effectif

De 1 à 4

Selon places disponibles en formation
initiale

>> Coût de la prestation

*Prise en charge possible en fonction de votre
statut.*

Coût total max. : 5785.50 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 71 - Sud Bourgogne

Antenne de Chalon s/ Saone

141 avenue Boucicaud

71100 CHALON-SUR-SAONE

>> Votre interlocuteur

Bouchra LAGHLID

Assistante commerciale et communication

Tél. : 03 85 99 19 77

greta71.contact@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 71 - Sud Bourgogne

33 Ter Avenue de Paris

71100 CHALON SUR SAONE

Tél. : 03 85 99 19 77

greta71.contact@ac-dijon.fr

Siret : 19710012600048

N° d'activité : 2671P002171

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Réaliser le contrôle des véhicules selon la réglementation en cours
- Effectuer les tâches administratives relatives à ces contrôles
- Interpréter les résultats relatifs aux visites techniques
- Communiquer avec les clients sur les résultats

>> PRÉREQUIS

- Niveau 4 (Ancien niv. IV) - Niveau d'entrée exigé

Le candidat justifie d'une des qualifications visées ci-dessous :

- un diplôme de niveau 4 (ex IV) du ministère de l'éducation nationale (baccalauréat professionnel maintenance des véhicules option voitures particulières ou baccalauréat professionnel maintenance des véhicules option véhicules industriels ou véhicules de transport routier) ou un diplôme équivalent au regard du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- un diplôme de niveau 5 (ex III) du ministère de l'éducation nationale (diplôme d'expert en automobile ou brevet de technicien supérieur après-vente automobile option véhicules particuliers ou brevet de technicien supérieur après-vente automobile option véhicules industriels) ou un diplôme équivalent vis-à-vis du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

>> CONTENU

Contrôles techniques avec appareillage :

- Freinage
- Échappement et émission des gaz
- OBD
- Eclairage, signalisation

Contrôles techniques visuels :

- Carrosserie
- Transmission
- Equipement du véhicule
- Liaison au sol

Contrôles techniques perfectionnement :

- Freinage
- Échappement et émission des gaz
- Liaison au sol
- Transmission
- Chassimétrie

Véhicules électriques et hybrides :

- Présentation
- Contrôles

Entreprise et environnement :

- Environnement économique et juridique
- Initiation à la fonction d'accueil et service clientèle
- Élément de gestion

Renfort maintenance atelier mécanique

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- En centre
- En alternance
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

Admission sur dossier

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

La formation est validée par une attestation de formation qui, liée au diplôme du bac Professionnel Maintenance des véhicules (ou autres diplômes validés par la réglementation), permet d'obtenir un agrément de contrôleur technique permettant de travailler en centre ou de créer son entreprise de contrôle technique.

Évaluation finale par un QCM, une mise en situation et un entretien avec un jury.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs spécialisés dans le domaine mécanique et du contrôle technique automobile.